



**MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DE L'ÉCONOMIE  
SOCIALE ET SOLIDAIRE,  
DE L'INTÉRESSEMENT  
ET DE LA PARTICIPATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le 7 novembre 2024  
N°107

## **NOTE AUX REDACTIONS**

**Intervention de Marie-Agnès Poussier-Winsback, ministre déléguée chargée de l'Économie sociale et solidaire, de l'Intéressement et de la Participation, lors de la clôture de la conférence inaugurale de Capital Collectif**

**Jeudi 7 novembre à 19h30**

***Natixis - 59 avenue Pierre Mendès-France Paris 13ème***

**Marie-Agnès Poussier-Winsback**, ministre déléguée chargée de l'Économie sociale et solidaire, de l'Intéressement et de la Participation, prononcera le **discours de clôture de la conférence inaugurale de Capital Collectif, jeudi 7 novembre 2024, à 19h30**, chez Natixis, à Paris.

Capital Collectif est un institut de recherche et de formation dédié à l'actionnariat salarié créé en 2023 afin de répondre à la carence de la recherche sur l'actionnariat salarié en France. Capital collectif s'est donné pour missions d'animer la recherche scientifique et de diffuser la connaissance et les meilleures pratiques en matière d'actionnariat salarié en France, de former les salariés et leurs représentants afin de gérer au mieux leur investissement et d'exercer pleinement leur responsabilité en matière de gouvernance, et de fédérer l'écosystème de l'actionnariat salarié.

La ministre déléguée, qui souhaite accompagner le développement de l'actionnariat salarié dans les entreprises et particulièrement les PME et ETI, marquera son soutien à l'initiative de Capital Collectif dont l'action permet notamment de nourrir la réflexion des pouvoirs publics et des partenaires sociaux.

**Accréditations obligatoires, auprès du service de presse de Marie-Agnès Poussier-Winsback**

[presse.mdessip@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mdessip@cabinets.finances.gouv.fr)

Contact presse :

Cabinet de Marie-Agnès Poussier-Winsback : 01 53 18 43 20 - [presse.mdessip@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mdessip@cabinets.finances.gouv.fr)